



Date d'envoi de la convocation  
17 mars 2021

Elus en exercice : 23  
Présents : 22  
Pouvoirs : 0  
Votants : 22

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux mars, à 18 h, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé, au regard du contexte sanitaire lié au Covid19, salle des Closiers, sous la présidence de Monsieur Alain SCHNEL, Maire

Étaient présents : M. Alain SCHNEL, Mme Danielle BROCHARD, M. Jacques BRAULT, Mme Julie BROSSE, Mme Christine POIRIER, M. Gwendal MOULIN, M. Jean-Maurice LEBERT, Mme Joelle PINNEAU, M. Bernard GIRAUDON, M. Laurent BERGER, Mme Caroline DEMAISON (arrivée 18h05), M. Denis GIRAUD, Mme Isabelle PEGARD (arrivée à 18h05), Mme Marie PILLEBOUE, Mme Laëtitia BERMELL, M. Fabien AMATHIEU, M. Guillaume LELANDAIS (arrivé 18h05), Mme Aurore GAGNARD, M. Jean-Yves AUDIGOU, Mme Micheline GAGNER, M. Claude BUNET, Mme Angélique DELAHAYE.

Absents non représentés : Mme Eliane PLOUZEAU

Absents représentés : /

Secrétaire de séance : M. Bernard GIRAUDON

Diffusion Original : Registre / Copie : Finances

**DL 2021-03-22-8-3 - Création d'une Maison de la Solidarité - appel à projet « Sobriété énergétique » avec le SIEIL**

La collectivité est propriétaire d'un bâtiment sis 4 place de l'église référencé au cadastre par la parcelle AI 480, libre de toute occupation.

Il est proposé d'aménager cette ancienne maison d'habitation en local associatif recevant du public. La prévision est la suivante :

- > Aménager le rez-de-chaussée du local pour le stockage des colis et leur préparation. La pièce principale du rez-de-chaussée offre une surface suffisante pour la préparation des colis et leur distribution. La pièce annexe fournira un espace de stockage avec des étagères et des réfrigérateurs.
- > A l'étage deux salles pourront servir de bureau et d'espace d'accueil et d'écoute

DEPENSES :

Objet	Montants HT	
<b>Investissement</b>		
- Travaux de rénovation (fenêtres, volets, isolation, mise aux normes électriques)	2315	35 000,00 €
- achat d'une chaudière	2181	4 000,00 €
<b>Fonctionnement</b>		
- Achat d'extincteurs	61558	300,00 €
- Compteur Gaz	6071	200,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>39 500,00 €</b>

RECETTES :

Objet	Montants	
<b>SIEL</b>		8 000,00 €
<b>Autofinancement</b>		31 500,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>39 500,00 €</b>

Après en avoir délibéré par 19 voix pour, 1 voix contre, et 2 abstentions, le conseil municipal décide :

- Autoriser la création de la Maison de la Solidarité,
- Répondre à l'appel à projets « sobriété énergétique » du SIEIL en vue de participer au financement des travaux de réhabilitation énergétique de la Maison de la Solidarité

Accusé de réception en préfecture  
037-213702251-20210322-DL2021062283-DE  
Date de télétransmission : 29/03/2021  
Date de réception préfecture : 29/03/2021

- S'engage à céder la prime CEE générée pour cette opération au SIEIL,
- S'assure que l'opération ne fera pas l'objet d'une valorisation, des CEE par un tiers,
- Autorise le SIEIL à communiquer sur les projets retenus dans sa communication globale,
- Autorise le maire ou l'adjoint au maire à signer tout acte afférant à cette demande.

Saint-Martin-le Beau, le 26 mars 2021  
Pour extrait, certifié conforme  
Alain SCHNEL,  
Maire

Certifié exécutoire  
Compte tenu  
De la publication le 29/03/2021  
Alain SCHNEL  
Maire

